

SALLE DES FETES D'OPTEVOZ

(314 Rue Philippe Tassier)

**ETAT DES LIEUX ENTRANT/SORTANT** 

## I - DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX ET DU MATERIEL UTILISES :

1) Cuisine	entrant	sortant
- extincteur		
- chariot desserte		
- chambre froide		
- cuisinière Fourneau Gaz marque Thirode (6 feux gaz + 1 four équipé d'une grille inox		
+ 1 chauffe assiette électrique		
- poubelle		
- tableau électrique + boitier de commande des prises extérieures traiteur		
- le placard mural est fermé et réservé à la mairie		
2) Bar		
- réfrigérateur	entrant	sortant
- congélateur		
- poubelle		
- table rectangulaire		
3) Salle principale		
- 2 vestiaires roulants + cintres	entrant	sortant
- 240 Chaises (plastiques marrons)		
- 2 chariots permettant de transporter 56 plateaux et 110 entretoises		
- 1 chariot pour les 72 pieds		
- 1 chariot à chaises		
- extincteur		
4) Chaufferie		
Chauffage Hors période oui non	entrant	sortant
Balais		
- extincteur		
5) Sanitaires		
- 2 distributeurs muraux de savon liquide		
- 2 distributeurs muraux d'essuie-mains	entrant	sortant
- 2 poubelles blanches		
6) Parking		
- 2 bacs roulants 500 litres		
- 2 bacs roulants 240 litres	entrant	sortant
- 1 bac roulant 140 litres		

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus.

Trois cautions de 500 €, 260 € et 260€ sont versées ce jour, lors de la remise des clés, au moyen de chèques libellés à l'ordre du Trésor public.

Pour les conditions de restitution et de paiement du solde, se reporter à la convention signée.

L'organisateur remet ce jour une attestation de son assureur couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition.

## **II - MESURES DE SECURITE :**

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer. L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.

En cas de problème, l'organisateur a pris connaissance de l'emplacement du téléphone lui permettant l'appel des services d'urgence, à savoir :

18 . Pompiers

17. Police

15. Samu

Numéro d'appel pour la salle des fêtes : 04.74.83.88.71

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'emplacement du disjoncteur électrique, à côté de la mairie.

## **III - RESPONSABILITE :**

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés et avoir accepté de louer la salle en l'état.

Fait à OPTEVOZ le .....

P/Le Maire, Le responsable de la salle

L'organisateur Signature précédée de la mention "lu et approuvé"